

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

La Chine et l'Europe

La manie de la colonisation dont sont atteintes les grandes puissances du vieux continent européen, les porte à acquérir partout de nouveaux territoires pour les ajouter à ceux qu'elles possèdent déjà sur les différents points du globe. Mais c'est surtout en Afrique et en Chine que se portent actuellement, de préférence, leurs efforts.

Chaque Etat européen, de quelque importance, semble avoir jeté son dévolu sur le vaste empire du Fils du Ciel; chacun veut en avoir un lambeau. Après l'Angleterre, la France et la Russie, on a vu l'Allemagne s'emparer de Kiao-Tchéou et l'Italie elle-même, après avoir échoué, en Abyssinie, demander la cession de la baie de San-Mun.

Jusqu'alors, le gouvernement chinois, soit faiblesse, soit incurie de sa part, avait laissé faire. On pouvait croire qu'il se désintéressait de la chose et que la conservation de l'intégrité de l'empire était le moindre de ses soucis. Mais la récente guerre avec le Japon, qui se termina au détriment de la Chine, et les exigences toujours croissantes des puissances européennes, qui ne parlent de rien moins que du partage de l'empire chinois, lui ont fait comprendre qu'il était temps de sortir de son apathie et de faire montre de résolution et de fermeté.

Les journaux de Sanghaï viennent d'apporter, à ce sujet, des renseignements dont on ne saurait méconnaître l'importance. Il ne s'agit rien moins que d'un changement complet d'attitude de la Chine qui paraît résolue à entrer dans la voie de la résistance et de s'opposer, même par la force, s'il en est besoin, à l'envahissement de son territoire par les européens.

L'impératrice douairière vient d'adresser à ce sujet un édit secret aux vice-rois, gouverneurs généraux et commandants en chef des provinces.

Dans ce document, l'impératrice déclare que les diverses puissances jettent sur la Chine des regards de tigre vorace, s'efforçant de saisir les territoires jusqu'au cœur de ce pays, croyant que la Chine n'osera jamais pousser la résistance jusqu'à la guerre.

Elle reproche aux vice-rois et aux gouverneurs, lorsqu'il y a des discussions d'un caractère international, de se laisser guider par la pensée que tout s'arrangera amicalement, et que lorsqu'une crise éciate ils ne sont jamais préparés à résister à une agression hostile.

L'impératrice censure, dans les termes les plus sévères, cette attitude. Elle demande aux fonctionnaires de résister résolument. Les chefs, dans l'empire entier, doivent agir avec ensemble, présenter un front uni à l'ennemi, encourager les officiers et soldats à combattre pour leurs maisons et le sol de leur pays.

Le mot *paix* ne doit jamais tomber des lèvres des hauts fonctionnaires.

Ce n'est pas tout : Le Tsong-li-Yamen a également adressé récemment aux vice-rois et gouverneurs une circulaire conçue

dans le même esprit que l'édit secret de l'impératrice.

Cette circulaire déclare que l'ambition des Italiens n'étant pas satisfaite par la cession de la baie de San-Mun, ils chercheront probablement l'occasion de s'emparer d'une partie de la côte chinoise

La circulaire proteste également contre la France et ordonne aux vice-rois et gouverneurs de résister par la force des armes aux agressions et de déclarer l'état de guerre si c'est nécessaire, sans en référer à Pékin, afin d'éviter une perte de temps qui serait utile à l'ennemi.

Telles sont les instructions que le gouvernement chinois vient d'adresser à tous les gouverneurs des provinces. Elles sont, ainsi que nous le disons plus haut, l'indice d'un changement d'attitude dont l'importance ne saurait échapper à personne.

C. R.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 5 février

M. Antoine Perrier, député de la Savoie, élu sénateur, vient déposer un rapport de la commission de l'armée.

Puis la parole est à M. Paul Bernard, pour une interpellation au ministre de la marine, au sujet de deux nominations, l'une dans l'administration centrale de la marine, l'autre dans le corps des officiers.

Ces nominations, dit l'orateur, ont été faites au détriment de l'avancement des autres officiers.

M. de Lanessan donne des explications sur les deux officiers récemment promus, et attaqués par M. Bernard, il montre que ce sont des hommes de valeur, pleins de mérite.

M. Lasies interrompt vivement, il est rappelé à l'ordre.

Après explications nouvelles de M. Bernard et de M. de Lanessan, l'incident est clos, et la Chambre passe au budget de l'agriculture.

M. Hubert demande 10.000 francs d'augmentation pour l'inspection de l'agriculture. Accordé.

M. Arène demande 20.000 francs pour une école d'agriculture en Corse, 1.000 francs sont votés, à titre d'indication.

Un autre amendement de M. Néron Bancel, est voté après quelques observations de M. Emile Rey, député du Lot, préconisant l'étude des moyens de prévenir les orages de grêle qui bon an mal an, font perdre environ 90 millions à l'agriculture.

M. Suchetet, de la Seine-Inférieure, demande 3.700.000 francs pour l'installation de primes à la culture de graines oléagineuses. Cet amendement est repoussé.

M. Gossier, demande 10.000 francs d'augmentation, pour la reconstitution des vignobles.

M. Lagasse soutient cet amendement. L'amendement est pris en considération. Et la séance est levée.

Sénat

Séance du 5 février 1900

M. Fallières donne lecture d'une lettre de M. Magnin, vice-président provisoire, qui est retenu chez lui pour huit jours par une attaque d'influenza. « C'est ce qui explique, dit-il, ma présence au fauteuil pour cette séance. »

Le scrutin pour la nomination du président définitif du Sénat a lieu et donne les résultats suivants :

Votants, 221 ; bulletins blancs, 34.
MM. Fallières, 175 voix (élu) ; Peytral, 9 ; général Mercier, 2 ; Franck-Chauveau, 1.

Scrutin pour l'élection de quatre vice-présidents : Votants, 216 ; majorité absolue, 109. Ont obtenu : MM. de Verninac, 176 voix ; Franck-Chauveau, 161 ; Magnin, 160 ; Demôle, 159. Les quatre vice-présidents sortants sont donc réélus.

Scrutin pour les huit secrétaires : votants,

204 ; majorité absolue, 103. Sont élus : MM. Rambourg, 183 voix ; Bourgeat, 179 ; Teisserenc de Bort, 178 ; le comte de Blois, 174 ; Prévot, 174 ; Denoix, 173 ; Darbot, 171, et Leydet, 170.

En attendant que le scrutin pour les questeurs soit dépouillé, le Sénat revient à la vérification des pouvoirs ; il valide les élections de la Haute-Vienne, Saône-et-Loire et Sarthe.

Scrutin pour les trois questeurs : votants, 213 ; majorité absolue, 107. Les trois questeurs sortants, MM. Dusollier, Cazot et Gayot sont réélus avec 148, 163 et 151 voix.

M. Bonnefoi-Sibour, qui a obtenu 50 voix, déclare qu'il n'avait pas posé sa candidature.

Le bureau définitif se trouve donc au complet.

La séance est levée à 5 h. 50. Prochaine de-

Au Transvaal

La situation est calme. Les dépêches n'annoncent rien de nouveau : elles ne donnent que la confirmation des dernières batailles. Du moins, les résultats des opérations des Boërs à Ladysmith ne sont pas encore connus ; les bombardements, il est vrai, se succèdent, mais il semble qu'ils restent comme toujours, sans succès.

Ladysmith tient encore, quoique l'on prétende que la résistance des assiégés ne peut durer que quelques jours, à moins, ajoute-t-on, que le général Buller ne parvienne à forcer les lignes Boërs, ce qui paraît improbable.

D'après des dépêches d'hier, qui ne sont pas encore confirmées, le général Buller aurait repassé la Tugela, et les journaux anglais se font de douces illusions sur l'issue de l'engagement qui aura lieu.

Après l'échec de Spion-Kop, il semble que les Anglais conservent un optimisme exagéré sur la valeur de leurs troupes.

Espérons qu'ils seront bientôt ramenés à une appréciation exacte

INFORMATIONS

A l'Association des journalistes républicains

Dimanche, l'Association syndicale professionnelle des journalistes républicains a tenu son assemblée générale au Grand Hôtel, sous la présidence de M. Ranc.

La réunion a été splendide et a été marquée surtout par une enthousiaste ovation faite à l'éminent journaliste Ranc.

Le soir, le banquet, traditionnel de l'Association a eu lieu.

M. Baudin, ministre des travaux publics, empêché de se rendre à ce banquet, a envoyé la lettre suivante que ne manqueront pas de critiquer, à cause de son esprit vraiment démocratique, les journaux réactionnaires :

Mon cher président et ami,
Je m'étais échappé de Paris pour un repos nécessaire auquel je ne comptais consacrer que quelques jours, et me voici convalescent, sortant à peine d'une maladie, retenu encore dans le Midi par l'ordre du médecin. Je ne renonce pas sans peine au plaisir et au grand honneur de m'asseoir près de vous au banquet de l'Association des journalistes. Votre invitation m'était précieuse à plus d'un titre.

Je suis journaliste, et je m'en honore. Nos associations de presse, fortes de la solidarité de leurs membres et de leur union, ont droit à la sollicitude du gouvernement de la République. Elles peuvent compter sur mon entier dévouement confraternel.

Enfin, ma présence à votre table avait pour moi un intérêt tout particulier. J'aurais été heureux de saluer les journalistes républicains, tous ceux qui en ce temps défendent la République Nul, mieux que vous, mon cher ami, n'est désigné pour les représenter. Votre vie

tout entière, consacrée à la défense de nos idées, votre caractère qui vous place hors de la portée de la calomnie, de l'injustice et de l'ingratitude vous assure notre respect et notre affection.

J'ai été désolé de ne pouvoir, au jour de la dernière bataille, vous porter le témoignage de ma confiance et de mon amitié. Vous n'avez jamais douté de mes sentiments, mais aujourd'hui je tiens à les exprimer plus haut pour que nul n'ose me faire l'injure de douter de ma fidélité à mon parti et aux hommes qui le défendent.

Agréez, mon cher président et ami, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments dévoués.

Pierre BAUDIN

Banquet des Associations ouvrières

Dimanche a eu lieu le banquet organisé en l'honneur de MM. Waldek-Rousseau président du conseil et Millerand, ministre du commerce par la chambre consultative des associations de production.

M. Mangeot, directeur de l'association, ouvrier de l'imprimerie nouvelle, présidait. Un grand nombre de personnalités politiques assistaient à ce banquet.

Au dessert MM. Mangeot, Waldek-Rousseau et Millerand ont prononcé des discours dans lesquels ils ont promi leur concours le plus dévoué à la cause ouvrière.

L'assemblée a acclamé les orateurs.

Affaires renvoyées

La chambre des appels correctionnels a renvoyé au 2 mars, l'affaire Picquart contre Galli, Possien et Pouch.

Le président a expliqué que le procès ne pouvait venir aujourd'hui parce qu'un des membres de la cour, M. Bertulus, avait déjà connu de l'affaire comme juge d'instruction.

Il a ajouté que d'ici au moment où le procès reviendra, il aura sans doute été statué sur le projet d'amnistie.

D'autre part, la chambre des appels correctionnels a remis au 2 mai les débats de l'appel interjeté par MM. Judet, Marinoni et Lasseur, gérant du *Petit Journal*, contre le jugement de la neuvième chambre qui les a condamnés pour diffamation envers M. Zola à propos de la publication des lettres du colonel Combes.

D'ici là, a dit le président, il est probable qu'une loi d'amnistie interviendra.

Les demandes de mutations

Le ministre de la guerre a décidé que les demandes d'affectations ou mutations faites par des officiers, assimilés ou employés militaires, appelés à être promus ou nommés à une classe supérieure pourront être transmises à toute époque de l'année et non plus à des époques déterminées comme cela devait se faire précédemment. Ces demandes devront toujours parvenir au ministère de la guerre par voie hiérarchique.

Le candidat Quesnay

M. Quesnay de Beurepaire a fait dimanche, à deux heures, à la salle de Pauly, à Troyes, devant un public de cinq à six cents personnes, une conférence dans laquelle il a violemment attaqué le gouvernement. Un assistant, ayant à un certain moment présenté une observation, a été expulsé.

La sortie a été très mouvementée. Une manifestation, mêlée de sifflets et de cris divers, s'est produite ; il s'en est suivi une bagarre au cours de laquelle des coups ont été échangés. La police a pu rétablir l'ordre aussitôt le départ du conférencier.

Mesures disciplinaires contre des prêtres

On annonce que le gouvernement vient de supprimer deux traitements ecclésiastiques :

celui de l'abbé Neveu, archiprêtre de Pontoise, et celui de l'abbé Dumas, curé de Saint-Pierre d'Avignon.

L'escadre italienne en France

Dans les cercles les mieux informés, on assure que l'escadre italienne qui, à la fin de mars ou au commencement d'avril, visitera les ports français, se composera des navires suivants : « Lopanto », « Calatafimi », « Marco-Polo » et peut-être « Puglia », si on réussit à en compléter l'armement.

Une escadrille de destroyers type « Candar », sera jointe à l'escadre, qui se concentrera à la Spezzia, sous le commandement de l'amiral Thomas, duc de Savoie, frère de la reine Marguerite.

Les Anarchistes

L'an dernier, un vol de 120.000 fr. en valeurs, se produisit chez M. Marchal, rentier à Rosières. Son auteur fut découvert et arrêté. C'est un nommé Bernard, qui passe pour avoir été le chef d'une bande d'anarchistes, dont plusieurs ont été arrêtés à Zurich.

Or, nous apprenons qu'au cours de l'interrogatoire que lui faisait subir hier, M. Maurice, juge d'instruction de Nancy, Bernard aurait fait des révélations étranges. Il aurait notamment déclaré, en citant des noms à l'appui, qu'un vaste plan était ourdi, ayant pour but de faire sauter plusieurs des palais de l'Exposition au moment de la visite des souverains étrangers.

Il semble évident que le récit fait par l'inculpé n'est que le produit de son imagination ; toutefois, les polices étrangères ont été aussitôt mises au courant des déclarations de Bernard.

Les chasses de Guillaume II

Un journal publie le relevé des pièces de poil et de plume abattues par Guillaume II dans une période de 27 ans, de 1872 à 1899.

L'empereur, d'après cette statistique aurait tué : 1.223 cerfs, 1.467 daims, 2.548 sangliers, 17.446 lièvres, 22 renards, 121 chamois, 1.392 lapins, 73 coqs des montagnes, 4 coqs des bois, 13.720 faisans, 697 perdrix, 56 canards, 95 coqs de bruyère, 3 bécasses, 2 blaieaux, 3 rennes, 2 aurochs, 1 cétacé, 3 ours, 9 élans, 694 hérons, 607 bêtes diverses.

Total 40.957 pièces de gibier.

Tirages financiers

Obligations de la Ville de Paris 1875.

Le numéro 367,833 gagne 100,000 fr.
Le numéro 180,508 gagne 50,000 fr.
Les trois numéros suivants gagnent chacun 10 000 fr. : 177,429 496,386 121,347.
Les quatre numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. : 125,472 466,468 110,621 142,823.
Vingt-cinq numéros gagnent chacun 1,000 francs.

Communales 1879.

Le numéro 321,190 gagne 100,000 fr.
Le numéro 238,966 gagne 25 000 fr.
Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr.
191,107 336,843 484,214 544,770 666,505 780,589.
Quarante-cinq numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Communales 1880.

Le numéro 53,063 gagne 100,000 fr.
Le numéro 702,694 gagne 25,000 fr.
Les six suivants, chacun 5,000 fr. : 252,078 359,789 638,590 674,436 717,689 748,952.
Quarante-cinq numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Communales 1891.

Le numéro 532 518 gagne 100,000 fr.
Le numéro 341,907 gagne 10 000 fr.
Le numéro 823,532 gagne 5,000 fr.
Vingt numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Communales 1899.

Le numéro 200,865 gagne 150,000 fr.
Le numéro 78,192 gagne 5.000 fr.
Vingt numéros gagnent chacun 1,000 fr.

CHRONIQUE LOCALE

Conseil départemental

Le Conseil départemental se réunira jeudi matin à 10 heures, dans la salle du Conseil de Préfecture.

CAHORS

M. DE VERNINAC

M. de Verninac, sénateur du Lot, a été élu, hier, premier vice-président du Sénat. Voici en effet comment se sont réparties les voix pour l'élection des vice-présidents :

Votants 216 ;

Ont obtenu :

MM de Verninac	176 voix, élu
Franc-Chauveau	162 id.
Magnin	160 id.
Demôle	159 id.

Ce résultat prouve jusqu'à l'évidence, n'est-il pas vrai, que les journaux nationalistes conservateurs avaient raison de chanter victoire lors des dernières élections sénatoriales !!!

Nous prions M. de Verninac de vouloir bien agréer nos chaleureuses félicitations.

* *

Puisque nous en avons l'occasion, prouvons par un second fait combien les journaux qui il y a huit jours, « applaudissaient à la défaite (?) du ministère » peuvent continuer à se réjouir :

La gauche démocratique du Sénat vient de s'augmenter de douze nouveaux membres ; d'autres sénateurs ont également manifesté l'intention d'adhérer au groupe.

Comme on le voit, la victoire des nationalistes et des réactionnaires a été complète le 28 janvier !

A « l'Officiel »

Par décret du 1^{er} février, M. Sourdrille est nommé notaire à Cahors, en remplacement de M. Rives-Langes.

Taxe du pain

A partir du 5 février 1900, jusqu'à nouvel avis, le prix du pain dans la commune de Cahors, demeure fixé comme suit :

Pain de luxe	0,27,50 le kilo.
Pain blanc	0,25 id.
Pain bis	0,20 id.

Le pain de luxe comprend la flûte et la couronne de tout poids, au-dessous de 2 kilos.

Association amicale des anciens élèves du lycée Gambetta

Dimanche prochain, 11 février courant, les membres de l'Association amicale des anciens élèves du lycée Gambetta, se réuniront en un banquet fraternel.

L'assemblée générale de cette Société aura lieu à deux heures de l'après-midi dans la salle d'honneur du lycée Gambetta.

A l'issue de cette réunion, les membres de l'Association amicale assisteront à la matinée musicale et littéraire qui leur sera offerte par les élèves du lycée Gambetta, au théâtre de Cahors.

Education populaire

Demain soir, mercredi 7 février, à 8 h. 1/2, dans la salle du conseil municipal, M. Vidal, répétiteur au lycée Gambetta fera une conférence sur :

« La Société du Languedoc au XII^e siècle, d'après le troubadour Raimond de Miraval. »

Concert de l'Orphéon

L'Orphéon de Cahors donnera, le dimanche 18 février courant, dans la salle de notre théâtre, un grand concert dont nous publierons ultérieurement le programme.

Mutation

Par arrêté de M. le ministre des travaux publics en date du 3 février, M. Dupuy, conducteur des ponts et chaussées de 4^e classe, attaché dans le département du Lot, au service ordinaire, sera attaché en date du 1^{er} février, au service du chemin de fer de Beaumont à Gimont dans la Haute-Garonne.

Jury d'art

Le jury d'art se réunira le 8 février à 2 heures de l'après-midi dans une salle de la Préfecture.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 3 au 6 février 1900

Naissances

Labro Blanche-Marguerite-Laurence, place Saint-Laurent.
Jeanne, à la Maternité.

Publications de Mariage

Vaysse Adrien, tailleur d'habits et Roumégoux Marie-Emilie, tailleur en robes.

Alaux Louis, typographe et Dauliac Emilie, sans profession.

Mariage

Bédoué Jean, tailleur de pierres et Hébrard Mathilde, tailleur en robes.

Décès

Meradier Marie, épouse Arnaud, 78 ans, sans profession, quai de la Verrerie, 1.
Bourgnou Germaine-Philomène, religieuse carmélite, 23 ans, place du Théâtre.
Laval René-Louis, 8 jours, rue Nationale, 25.

DÉBIT DE TABAC

DES MIEUX SITUÉS

A CÉDER DE SUITE

Pour renseignement, s'adresser au bureau du journal.

Arrondissement de Cahors

MONTCUQ. — M. Galiacy, avocat, vient d'être nommé juge de paix à Le Grand-Lucé (Sarthe).

CATUS. — *Palmes académiques.* — Nous apprenons avec plaisir que M. Courtil, receveur-buraliste à Catus, est nommé officier d'académie.
Nous lui adressons toutes nos félicitations.

CATUS. — *Subvention.* — Par décision de M. le ministre de l'instruction publique, une subvention de 700 francs a été accordée à la commune pour l'aider dans la construction d'une école de garçons au chef-lieu de la commune.

FERRIÈRES. — *Secours.* — Un secours de 140 francs vient d'être accordé à la commune de Sérignac pour réparation à l'église de Ferrières.

ANGLARS-JUILLAC. — *Secours.* — Par décision ministérielle, un secours supplémentaire de 700 francs a été accordé pour réparation du presbytère.

St-CIRQ-LAPOPIE. — *Obsèques.* — Les obsèques de M. Moulhiérat, maire de la commune de St-Cirq-Lapopie, ont eu lieu vendredi, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis.
M. Ernest Talou, le distingué conseiller général de St-Géry, assistait à ces obsèques.
Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Election. — Les électeurs de la commune de St-Cirq-Lapopie, sont convoqués pour le dimanche 18 février, à l'effet d'élire 6 conseillers municipaux.
La section de St-Cirq est appelée à nommer un conseiller et la section de Tour-de-Faure 5.

LIMOGNE. — La foire de samedi, favorisée par un beau temps, a été très importante. Le foirail aux bœufs était bien garni, il y avait de l'animation et il s'est traité pas mal d'affaires.
Les porcelets se vendaient à des prix très élevés.
La halle aux grains était comble et dans peu de temps tout a été enlevé.
Blé, 14 fr. l'hectolitre.
Avoine, 8 fr. les 50 kilos.
Maïs, de 10 à 12 fr. l'hectolitre.
Truffe, 9 fr. le kilo.
Volailles, 0,65 le kilo.
Œufs, de 0,80 à 0,85 la douzaine.
En somme, bonne journée pour tout le monde.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — *Bourse.* — Par décret en date du 21 janvier 1900, le jeune Solignac Jean, est nommé titulaire d'une bourse nationale de mérite.

— *Collège.* — Par décision de M. le recteur de l'Académie de Toulouse, M. Déjean est nommé répétiteur stagiaire au collège de Figeac, en remplacement de M. Lafon, nommé répétiteur au lycée de Foix.

— *Conseil municipal.* — M. Vival, maire et député, préside la séance. M. Tourtonde est nommé secrétaire. M. le Maire demande

l'autorisation de traiter avec M. Laboureur pour l'acquisition de son immeuble, sis rue Caviale et rue Orthadial, moyennant la somme de 700 fr. après les formalités hypothécaires.

Le Conseil approuve les conclusions d'un rapport de M. Floirac, rapporteur de la commission des travaux publics, tendant à autoriser M. le Maire à modifier la police d'assurance des bâtiments du collège au moyen d'un avenant.

Le Conseil désigne comme administrateurs de la Caisse d'épargne MM. Laboisie et Lala.

M. le Maire donne lecture de l'état des dépenses imprévues du 18 mai au 31 décembre 1899. Le Conseil donne son approbation.

— *Tribunal correctionnel.* — Audience du 3 février. — Au début de l'audience le tribunal prononce deux condamnations à 16 fr. d'amende pour délits de chasse et de pêche.

Les affaires suivantes sont ensuite appelées :

Auguste Robin, 29 ans, mineur, né à Commeny (Allier), sans domicile fixe, est condamné à quatre jours de prison pour vagabondage.

Elie Latapie, 21 ans, garçon sabotier au Bouyssou, est poursuivi pour coups et blessures.

L'affaire est renvoyée à samedi prochain pour supplément d'enquête.

J. C..., et L. V..., de Figeac, sont poursuivis pour coups et blessures réciproques. C... est relaxé. V..., condamné à 50 fr. d'amende (loi Bérenger).

G. P..., L. E..., C. A..., M. B..., et B. C..., de Figeac, poursuivis pour soustraction de bois, sont condamnés : P... et L... 11,30 d'amende chacun, les autres à 24,40 d'amende et solidairement aux dépens.

— *Bal de bienfaisance.* — Dimanche soir a eu lieu, comme nous l'avions annoncé, dans la salle Saint-Paul, le bal organisé par les conscrits de la classe 1900. La salle était décorée avec un goût parfait. Beaucoup de monde. Des danseuses élégantes. Tous ont dansé jusqu'à une heure fort avancée de la nuit. L'orchestre était composé de musiciens d'élite. La recette a été fructueuse. Les pauvres remercieront la gracieuse initiative de ces jeunes gens qui savent faire le bien en s'amusant. Nos félicitations aux organisateurs.

SAINT-CÉRÉ. — *Concours festival.* — La souscription ouverte en ville pour le concours festival dont nous avons déjà parlé, touche à sa fin. Selon nos prévisions, elle a été fructueuse et permettra d'établir un très joli programme.
Que l'intérêt du commerce local ne soit pas oublié.

La population a montré suffisamment qu'elle approuvait la fête projetée car, intéressés ou non, chacun a versé son obole, selon ses moyens ou sa générosité.

Nous remercions la généreuse et dévouée population de Saint-Céré et lui assurons une brillante et bruyante fête.

GAGNAC. — *Groupe scolaire.* — Dimanche 18 février, la commune de Gagnac inaugurerait son nouveau groupe scolaire.

A cette occasion, la municipalité, d'accord avec l'esprit de la population, désireuse de donner à cette fête de l'enseignement laïque toute la solennité que comporte la circonstance, a organisé un grand banquet fraternel, auquel sont invités tous les amis de l'école.

La présidence de ce banquet a été offerte aux autorités administratives du département et à nos représentants politiques : MM. de Verninac, Pauliac et Vival.

La présence de ces trois représentants, si sympathiques à la démocratie, nous garantit le succès de cette fête.

Les personnes désireuses de prendre part à cette manifestation sont instamment priées de vouloir bien envoyer leur adhésion à M. le secrétaire de la mairie de Gagnac avant le lundi 12 février.

BAGNAC. — *La foire.* — Notre foire du 3 février était forte, mais n'a pas eu une grande importance au point de vue des transactions.

A signaler une légère hausse sur les bœufs d'élevage et d'attelage, qui a fait plaisir aux agriculteurs.

Baisse sensible sur les cochons, qui se sont vendus de 76 à 88 fr. les 100 kilos, selon qualité. La graisse extra n'a valu que

96 fr. A signaler aussi une hausse sensible sur les veaux, à 80 c. et 85 c le kilo.
Pas de vols ni d'accidents à signaler,

LATRONQUIÈRE. — *Les armes à feu.* — Le jour du tirage au sort du canton de Latronquière, deux jeunes gens de la commune de Gorses, les nommés Cantarel, se sont grièvement blessés aux mains en tirant des coups de pistolet. La blessure de l'un d'eux est grave, car l'amputation des doigts est à craindre.

CAHUS. — *Accident.* — Le nommé Salacrou, de Cahus, était allé, en compagnie de son beau-père, prendre une charretée de bois dans une forêt voisine de son habitation. En passant dans un chemin difficile, Salacrou, qui maintenait la charrette pour l'empêcher de verser, glissa, et une roue du véhicule lui passa sur la jambe gauche qui fut fracturée au-dessus du genou. Transporté de suite à son domicile, le blessé a reçu les premiers soins de M. le docteur Laréginie, qui se trouvait à ce moment dans la localité.

ST-PIERRE-TOIRAC. — *Bureau de bienfaisance.* — A la suite de la dissolution des membres du bureau de bienfaisance de la commune, M. le ministre de l'intérieur a procédé à la nomination de quatre nouveaux administrateurs qui, nous l'espérons, feront tous leurs efforts pour donner satisfaction aux malheureux, malgré la plus vive obstruction qui leur sera faite par la municipalité.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — *Distinction honorifique.* — Nous apprenons à l'instant que M. Linol, Conseiller général et maire de Gourdon, vient d'être promu Officier de l'Instruction publique.

Nous lui adressons nos meilleures félicitations.

Rouleau à vapeur : Premier accident. — Afin d'habituer les chevaux de la brigade au bruit produit par le rouleau à vapeur qui vient d'arriver, et qui est maintenant appelé à sillonner nos rues et nos routes toute l'année, M. le commandant de gendarmerie avait chargé un de ses subordonnés de présenter successivement chaque bête à la machine lorsqu'elle serait en marche. Mais le mécanicien voyant que le cheval monté par le gendarme paraissait très effrayé et refusait d'avancer arrêta aussitôt la locomotive. Sur le signe que lui fit le cavalier de continuer sa route, la machine ayant été remise en marche, l'animal prit peur et se déroba si vivement que le cavalier, désarçonné, fut projeté quelques mètres en avant.

Heureusement qu'il n'a eu aucune blessure sérieuse.

Il est certain que de nombreux accidents de ce genre se produiront souvent tant que les chevaux ne seront pas habitués à voir de près ce nouveau genre de locomotion.

VAYRAC. — *Vandalisme.* — Ces jours derniers, des malfaiteurs ont mutilé des arbres fruitiers appartenant à la femme Jeanne Aymé, épouse Bourrés, propriétaire à Vayrac.

Les auteurs de ce méfait sont inconnus. Une enquête est ouverte par la gendarmerie de Vayrac.

BULLETIN FINANCIER

La tenue de nos rentes et des valeurs de placement est excellente; les affaires ne manquent pas d'activité.

Le 3/0 se traite à 100,67, le 3 1/2 0/0 à 102,57. Le Comptoir National d'Escompte est ferme à 634. Le Crédit Foncier est demandé à 705; les obligations foncières et communales sont l'objet d'achats très suivis au comptant. Le Crédit Lyonnais s'avance à 1033 et la Société Générale à 602.

Le Suez cote 3485. Les fonds étrangers sont plutôt fermes.

L'Assurance sur la Vie
Se garantir une situation honnête, assurer l'avenir de ses siens quand la mort survient prématurément, voilà certes ce que tous envient. L'assurance mixte en fournit le moyen.

A 33 ans 3/4 par exemple, un versement annuel de fr. 235,75 garantit au souscripteur au bout de 20 ans s'il est vivant ou immédiatement après son décès, à ses ayants-droit n'eût-il versé qu'une prime, un capital de 5.000 fr. La Nationale se recommande à tous par sa situation financière exceptionnelle.

Prospectus et renseignements gratuits au siège social: 18, rue du 4 septembre, Paris, et chez les agents généraux dans tous les arrondissements de France.

Bibliographie

Armée et Marine
Sommaire du n° 5

Automobilisme militaire: les tracteurs Scott N. T. — La guerre au Transvaal. C. B. — L'artillerie navale anglaise en Afrique. — L'occupation du Sahara et les troupes spéciales sahariennes. — Lettre à M. le Ministre des Colonies. — L'étang de Berre. Comte de Thomelin. — Une visite aux ateliers Ducretet. — Curieuse description de Toulon et des Toulonnaises en 1693. — Le cuirassé anglais *Glory*. — Bizerte. — Le «Gaulois» et le «Charlemagne» à Toulon. — A la défense mobile d'Alger. — 30 gravures et photographies.

3, place du Théâtre Français, Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux stations thermales et hivernales

Des Pyrénées et du Golfe de Gascogne Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

ETRENNES MUSICALES

Jusqu'au 31 janvier prochain, la Maison Z. BAJUS, éditeur de musique à Avesnes-le-Comte (P.-de-C.), expédiera franco à tous ceux de nos lecteurs qui lui en feront la demande, une superbe collection de dix morceaux pour piano écrits par les meilleurs auteurs, nouvellement parus et édités avec le plus grand luxe.

Cette collection, qui vaudrait partout 40 fr. aux prix marqués, représente le plus joli cadeau que l'on puisse faire aux personnes qui étudient ou cultivent la musique.

Joindre à la demande 1 fr. 50 en timbres ou mandat pour tous frais.

ANÉMIE  **EN 20 JOURS ELIXIR S. VINCENT DE PAUL**
GÉRISON RADICALE par l'usage de l'ELIXIR S. VINCENT DE PAUL
Renseignements chez les SCIEURS CHARITÉ, 105, Rue Saint-Dominique, Paris.
Gomez, Pharmacien, 1, Passage Saulnier, Paris. — Brochure franco.

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

PREMIÈRE PARTIE

V

SOUS L'ARBRE DU GARDE

Sur le champ il voua une reconnaissance passionnée au jeune praticien qui s'était souvenu de lui alors qu'il était abandonné, après sa condamnation, lorsqu'il apprit que Cecil avait pensé à recueillir son chien.

L'indomptable et philosophe Rake se sentait disposé du fond du cœur à s'agenouiller dans la poussière et à baiser la courroie de Pétrier, quand il le tiendrait pour son nouveau maître, tant était à toute épreuve le dévouement qu'à partir de ce moment il jura à Bertie.

Les officiers sévères, les *martinets*, comme on les appelle, furent scandalisés de voir un officier de la Garde prendre pour son service particulier un homme qui s'était rendu coupable d'un pareil crime dans la cavalerie légère.

Mais Cecil n'accordait jamais grande attention à ce qu'on disait autour de lui; et Rake lui devint bientôt si précieux qu'il l'avait gardé depuis lors auprès de lui.

Il y avait deux ans qu'ils se connaissaient.

Rake servait son maître avec une grande fidélité, très rare de nos jours; il aimait ses chevaux, ses chiens, tout ce qui était à lui, depuis sa carabine jusqu'à ses bottes; il s'entreint gaiement pour lui; il était fier du cerf que son maître tuait, des perdrix qu'il empochait, de ses gains quand la Garde jouait le zingari, ou de sa victoire lorsque son yacht avait gagné la Coupe de Cherbourg; il n'aurait pas été plus fier si ces succès eussent été les siens propres.

— Mon cher Séraphin, — disait à ce sujet Cecil au marquis, — si tu veux trouver réunies la générosité, la fidélité, et tout le reste des... comment les appelle-t-on?... des péchés... cardinaux, n'est-ce pas?... cherche un chenapan au cœur noble: il s'attachera à toi jusqu'à la mort. Si tu veux, au contraire, être dupé, prends un respectable immaculé: il t'escroquera pieusement et décampera avec ton Vase de Doncaster.

Et Rake, qui assurément avait été un chenapan fiéffé, avait justifié la croyance de Bertie; il s'était attaché à lui avec dévouement et jamais terrier ne fut plus acharné sur une loutre qu'il ne l'était aux intérêts de son officier.

Ce fut cette vigilance même qui lui fit remarquer, pendant qu'il revenait de chez Mlle Zuzu au crépuscule, ce qui aurait échappé à tout autre qu'à un homme qui avait été employé comme trappeur dans les bois rouges du Canada, c'est-à-dire, la tête d'un homme au milieu des broussailles épaisses quoique dégarnies de feuilles et des ajoncs aux fleurs

jaunes d'un taillis qui s'étendait à sa gauche dans le parc de Royallieu.

Les yeux de Rake lui servaient à la fois de télescope et de microscope; en outre, ils étaient habitués à distinguer de petits objets tels qu'un halbran d'une poule d'eau au vol, à la longueur de l'aile et de la queue, et une macreuse ou une foulque d'un canard sauvage ou d'une sarcelle, par l'élévation de chacun de ces animaux pendant qu'il nageait hors de l'eau.

Quoique le temps fût gris et brumeux, et malgré la hauteur des ajoncs, Rake reconnut son ennemi-né, Willon.

— Que peut-il faire là? — pensa-t-il en examinant le lieu qui était désert.

C'était bien, en effet, le dernier endroit où l'on pouvait s'attendre à rencontrer un piqueur en chef.

— Si celui-là n'est pas un coquin, je n'en ai jamais vu; je suis persuadé qu'il vole l'écurie dru et ferme et qu'il fait de bons profits sur les paris de M. Cecil... Oui, si cela arrange son carnet... Aussi comme cet excellent Roi déteste cet homme-là et comme il lui décoche des coups de sabot!

Il était certainement possible que Willon pût employer une heure de loisir à guetter des lapins ou à s'occuper autrement et très innocemment, mais sa présence au milieu des ajoncs fit concevoir des soupçons à Rake.

Il pensa immédiatement à descendre de son cheval, à l'attacher à un arbre, et à opérer une reconnaissance avec précaution; il était aussi habile à débusquer un animal ou un

DERNIÈRE LOCALE

INSTALLATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Les membres de la Chambre de Commerce ont été installés aujourd'hui à 2 heures 1/2, par M. Dauchez, secrétaire général de la préfecture, délégué du Préfet.

M. Dauchez a fait ressortir l'importance d'une Chambre de Commerce pour le département; il a montré quels bénéfices le commerce et l'industrie de notre région pouvaient en attendre.

On a ensuite procédé à la nomination du bureau qui a été constitué de la manière suivante :

Président: M. J.-B. Delpech, de Cahors.
Vice-président: M. Malvy, de-Souillac.
Trésorier: M. Course, de Cahors.
Secrétaire: M. Bach, de Cahors.
M. Delpech, prononce alors les paroles suivantes :

Messieurs,

Je vous remercie de tout cœur de m'avoir désigné pour présider aux délibérations de la Chambre de Commerce, qui vient d'être installée par M. Dauchez, notre sympathique secrétaire général, qui représente si dignement notre honorable Ministre du Commerce.

Je prends l'engagement d'unir mes efforts aux vôtres, Messieurs, pour que cette nouvelle institution prouve à notre département tous les avantages que le commerce et l'industrie ont le droit d'en attendre.

Je ne me dissimule pas que plusieurs d'entre vous, Messieurs, eussent été plus dignes que moi d'occuper le poste d'honneur que vous avez bien voulu me confier, mais, comme il me paraît plus que probable que vous avez voulu dans cette circonstance, donner à votre doyen une preuve de sympathie, privilège pourtant peu envié de l'âge, ma modestie s'en alarme moins et je suis complètement rassuré parce que j'ai la certitude que vous serez toujours à mes côtés, que vous tiendrez à justifier la confiance de nos électeurs et que vos lumières et votre expérience des affaires pourront toujours suppléer à mon insuffisance.

Je crois pouvoir également compter sur le concours de l'administration Départementale.

M. Delpech fait connaître ensuite quelles sont, à son avis, les mesures à prendre pour le bon fonctionnement de la Chambre de Commerce.

On procède ensuite à la désignation, par voie de tirage au sort, des membres sortants, pour établir le renouvellement par tiers tous les deux ans; sont désignés :

Première série (pour 3 ans): MM. Bach, Malvy, Isidore Victor.

Deuxième série (pour 6 ans): MM. Autesserre, Cayla, Deltail.

Troisième série (pour 9 ans): MM. Delpech, Bruel, Course.

Il a été ensuite décidé que la Chambre de Commerce tiendrait une réunion mensuelle, le jeudi 20, ou tous les jeudis après le 20.

La séance est ensuite levée.

homme que ses amis les Sioux qui lui avaient jadis enseigné ce talent.

Mais les réflexions suivantes lui démontrèrent que ce plan était impraticable.

Le cheval qu'il montait n'était qu'un poulain à peine dressé qui n'avait encore eu qu'un « jockey muet » sur le dos, et il n'aurait pas consenti à se tenir immobile pendant une seconde.

— Dans tous les cas, je vais le débusquer — pensa Rake obéissant à son vigilant dévouement pour Cecil.

Et son animosité latente contre le piqueur dissipa les scrupules que faisait naître en lui l'examen de son droit de contrôle sur les agissements de son ennemi.

Le tapis de bruyère devait assourdir le bruit des sabots de son cheval; il le mit donc au galop, et s'avança sans être aperçu vers le fourré; dix pas le séparaient à peine du piqueur.

Willon tressaillit et leva vivement les yeux; il était occupé à causer avec un homme aux épaules carrées, très simplement vêtu d'un manteau de berger et remarquable surtout par une barbe et des favoris d'une nuance rougeâtre.

Le piqueur devint très pâle et se mit à rire nerveusement lorsque Rake s'approcha brusquement.

— Vous voilà donc encore sur ce jeune poulain? Prenez garde qu'il ne vous jette à bas.

(A suivre.)

LES CHAINES D'OR

PAR M. A. FLEMING

XIV

LA RÉVÉLATION

Elle ne comprenait pas, c'est vrai ; mais elle savait pertinemment qu'il n'y avait aucun mal, car sa sœur était avec lui à cette heure avec l'assentiment de son père.

Stanford ne répondit rien : il restait immobile comme quelqu'un qui n'en peut croire le témoignage de ses yeux.

Le profil de Kate se détachait nettement à mesure qu'elle avançait.

La figure de son compagnon, cachée par le collet d'un paletot et une toque de fourrure, était complètement invisible, à l'exception du bout du nez.

— C'est Kate ! répéta Stanford sèchement. Que veut dire ceci ?

— Chut !... murmura Rose ; ils vont entendre.

Elle l'attira doucement en arrière.

Ils arrivaient si près d'eux que l'on pouvait maintenant entendre ce qu'ils disaient.

C'était la voix de Kate qui murmurait avec tendresse :

— Patience, mon ami, encore un peu de patience !...

— Patience ! répéta son compagnon avec colère. N'ai-je pas été patient ? N'ai-je pas attendu, me rongant le cœur dans la solitude, l'abandon et la douleur ? Sans ton affection, Kate, sans ton affection inébranlable et ta foi en moi, il y a longtemps que je serais devenu fou !

Ils s'éloignèrent après ces paroles. Reginald était pétrifié ; Rose elle-même était émue jusqu'au fond de l'âme par ces paroles désespérées.

— Emmenez-moi, Reginald, dit-elle toute tremblante. Oh ! partons avant qu'il ne revienne !

Il revint à lui à la voix de Rose et la regarda, elle était blanche comme la neige

— Vous les avez entendus ? dit-il. Qu'est-ce que cela signifie ?

— Je ne sais pas. J'ai peur. Oh ! partons ! Trop tard !

Kate et l'homme qui était avec elle, revenaient sur leurs pas.

Kate parlait encore.

Les deux témoins de cette scène entendirent encore ses paroles :

— Ne désespère pas ! disait-elle avec animation. O mon ami ! ne désespère pas. Quoi qu'il arrive, je t'aimerai toujours, j'aurai toujours foi en toi.

Encore une fois ils s'éloignèrent ; ils entrèrent dans la partie éclairée de l'avenue et ils ne revinrent plus.

Reginald et Rose attendirent un quart

d'heure, mais inutilement.

— Rentrons, dit Rose, frissonnante ; je meurs de froid.

Il remonta l'avenue avec elle, sans prononcer une parole, il était très pâle.

Ils ne virent personne en sortant de l'avenue ; tout autour de l'habitation était calme et silencieux.

La porte d'entrée n'était pas fermée au verrou, Stanford l'ouvrit avec une clef de nuit et ils entrèrent et montèrent l'escalier, toujours sans dire un mot.

Rose arriva la première à sa chambre et s'arrêta la main sur le bouton de la porte.

— Bonsoir, dit-elle timidement en le regardant avec des yeux pleins d'amour.

— Bonsoir ! dit-il sèchement, en se retirant.

XV

UN MYSTÈRE ÉCLAIRCI

Le feu se consumait lentement dans l'élégante chambre de Rose ; sur la table, la lampe éclairait doucement, sous son sombre abat-jour ; les rideaux étaient tirés, les draps du petit lit blanc rabattus, la chaise longue placée devant la cheminée : le coup d'œil était celui du calme le plus complet.

Elle jeta ses fourrures sur le tapis, s'assit dans son fauteuil, et regarda les cendres rouges, perdue dans ses pensées.

Quel serait le résultat de l'aventure de cette nuit ?

Reginald, nonchalant et d'humeur facile, était fier cependant.

Elle avait vu ses traits prendre une expression qu'elle n'eût pas cru possible chez un homme aussi aimable : elle avait vu cette figure devenir froide comme du marbre.

Comment agirait-il avec une femme qui devait porter son nom et qui se promenait à minuit avec un autre ?

Le mariage serait-il rompu et s'éloignerait-il à jamais du Canada, dégoûté de tout, ou bien, abandonnant Kate, se réfugierait-il près de la sœur de Kate ?

A cette pensée, le cœur de Rose battit à se rompre et ses joues devinrent brûlantes.

Il exigerait une explication, naturellement.

La lui refuserait-on avec hauteur, ou bien cette sœur si fière ferait-elle connaître le secret de M. Richards.

L'horloge du vestibule sonna deux heures.

Rose se rappelant que les longues veilles pâlisseraient les joues et alourdiraient les yeux, se leva, fit ses prières tout endormie, et se mit au lit.

Le soleil d'un second jour de mars emplissait sa chambre lorsqu'elle sortit d'un rêve pénible où M. Richards jouait le principal rôle.

Il n'était que sept heures, mais elle se leva, s'habilla vivement, et avant huit heures elle ouvrait la porte de la salle à manger.

Quoique de bonne heure, la salle était occupée.

Grâce assise près d'une fenêtre s'occupait un tablier ; le capitaine Danton, debout près d'elle, la regardait travailler.

(A suivre).

Etude de M^e J. LOUBET, Avoué à Figeac (Lot) Successeur de M^{es} VIVAL et MALRIEU

VENTE

SUR

SAISIE IMMOBILIÈRE

AU PALAIS DE JUSTICE, A FIGEAC

A l'audience des criées du Tribunal Civil de Figeac du DEUX MARS mil neuf cent à neuf heures du matin.

D'UN DOMAINE

Sis sur la commune d'Issendolus CANTON DE LACAPPELLE-MARIVAL (LOT) D'une contenance d'environ QUARANTE-HUIT HECTARES

MISE A PRIX

Vingt mille francs ci : 20.000 fr.

FRAIS DE POURSUITE EN DIMINUTION DU PRIX

Pour tous renseignements s'adresser à M^e J. LOUBET, avoué à Figeac, poursuivant la vente, qui, comme tous ses confrères, exerçant près le Tribunal civil de Figeac, peut être chargé d'encherir.

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART

J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900 MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI AURA LIEU A PARIS EN JUILLET PROCHAIN

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUS PROCÉDÉS

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

PIANOS ET MUSIQUE A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors. Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

Bibliographie

Lectures pour Tous

On cite fréquemment l'exemple de certains privilégiés de la littérature, dont les romans attirent des prix énormes. Pour Dumas père, entre autres écrire une ligne, c'était gagner plus que le salaire journalier d'un artisan. Certes, il y a bien là de quoi s'étonner. Mais que penser alors d'une revue rémunérant un collaborateur au prix de 17 francs la ligne ! Telles sont pourtant les conditions fabuleuses offertes par les Lectures pour Tous, la revue si répandue publiée par Hachette et Cie. 1,000 fr. pour 60 lignes, répondant à une question simple, voilà ce qu'avec un peu de bon sens on court la chance de gagner, en participant au grand concours annuel des Lectures pour Tous, dont on trouvera l'exposé dans le numéro de Février, qui vient de paraître.

Voici, d'ailleurs, le sommaire du dernier numéro des Lectures pour Tous ; L'Image de la Femme ; L'Education pour le pays : Universités allemandes et françaises ; A quoi sert notre argent : Les dédales du budget ; Dans la France d'outre-mer : Colons du Canada ; Sur les Pontons espagnols ; Le Secret des Glaces du Pôle sud ; La Ronde de l'Ours, nouvelle : Si jeune et déjà l'hôte des Rois : Un reporter de quinze ans ; Le Fakir, roman.

Abonnement. Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. Le numéro, 50 centimes.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 4 février 1900.

V^{ss} Nacla : Chronique. — M^{me} Camille Flammarion : Lettre à M^{me} Constans. — Jules Mary : Mademoiselle Guignol (suite). — Pierre Salles : Fille de Prince (suite). — Capitaine Danrit : L'invasion noire (suite). — Victor Content : Les ruraux (suite). — Alfred Sirven et A. Siégel : Le dernier des Artagnan (suite). — V^{esse} Nacla : Dictionnaire des 36,000 recettes (suite).

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéro de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustré de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :

Exposition universelle de 1900 : La rue des Nations (Raoul Pradel). — Le noir d'acétylène (Max de Nansouty). — Comment les Romains reliaient leurs livres (Maurice Gillet). — Les mines à Madagascar. — Un énorme compresseur d'air (G. Hamelin). — Stoïcisme marin (M. Dibos). — L'épreuve au poisson (Max de Nansouty). — L'industrie textile au Japon. — Un illustre meneur de foules (Jacques Sarda). — Débouchage des flacons de verre. — Le traitement des arrêts de croissance. — Revue des inventions : Jumelle stéréo-panoramique. — Virage des épreuves au platine. — Modification du ton des photocopies. — Chronique. — Revue des journaux. — Académie des sciences (Georges Petit). — Cyclisme et automobilisme. — Dispositif de mise en marche de Dion-Bouton. — Les services d'automobiles aux colonies. — La coupe Gordon-Bennett. — Encore une ! (L. Minart). — Petite poste. — Bibliographie. — Officiers ministériels. — Petites annonces. — Liste des brevets français. Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris.

Abonnements : France, un an, 15 fr. ; 6 moi., 8 fr. Etranger, un an, 18 fr. ; 6 mois 10 fr. Un numéro 0 fr. 35 Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

ENCYCLOPÉDIE

Populaire Illustrée du XX^e siècle

publiée sous la direction de MM. Buisson, professeur à la Faculté des Lettres de Paris ; Denis, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Paris ; Larroumet, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts ; Stanislas Meunier, professeur au Muséum.

VIENT DE PARAÎTRE :

L'EXPANSION COLONIALE

TOME I. — Afrique et Amérique. TOME II. — Asie et Océanie.

Les questions coloniales ont pris à notre époque une importance capitale, en consacrant deux volumes à cette question si intéressante, c'était accomplir une œuvre utile et exprimer par le fait, le but de l'Encyclopédie populaire illustrée du XX^e siècle, qui est de mettre à la portée de tous, dans un ordre simple, méthodique et clair, celles des connaissances humaines qui doivent être connues.

L'Encyclopédie Populaire illustrée du vingtième siècle sera un répertoire général, méthodique et par ordre de matières, des connaissances humaines. Cette publication aura le très grand avantage d'être « la fois une série de cent vingt dictionnaires techniques et une encyclopédie proprement dite.

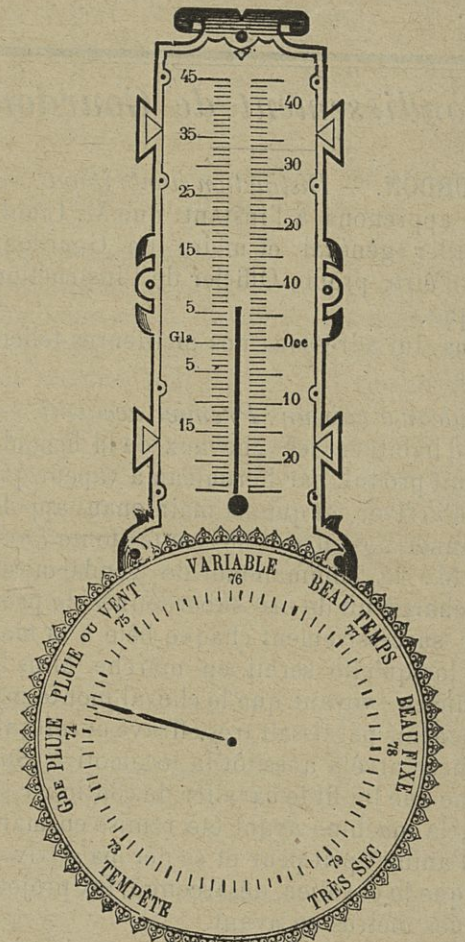
Tous les volumes, édités dans le format in-8^o écu, auront au moins 150 pages, imprimés sur beau papier, en caractères compacts et très lisibles.

Les volumes parus ont pour titres : L'Expansion Coloniale, t. I, t. II, — La Photographie. — Le Jardinage. — Le Costume, La Mode. — L'Electricité. — La Minéralogie. — La Cuisine.

Chaque volume vendu séparément. 1 fr. Souscription à forfait aux 120 volumes. 100 fr.

Payables 10 fr. par trimestre.

Société Française d'Éditions d'Art L.-Henry MAY 7, rue Saint-Benoît. — Paris



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : 4. Id. maxima de la veille 10. Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 12.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

ENTREPRISE ARSÈNE COLLET, FONDÉE EN 1855

CHANTIER DU CHEMIN DE FER. — AVENUE DES MARCHANDISES (Près la gare des Marchandises. — CAHORS)

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

CHAUFFAGE ÉCONOMIQUE

BOIS DE CHAUFFAGE EN CHÊNE SCIÉ ET FENDU

Le stère, sur le chantier, y compris l'octroi. 7 fr. Le stère, rendu franco à domicile. 7 fr. 50

Copeaux de Bûchage et de Fendage, 4 fr. 50 le stère (rendu franco à domicile)

S'adresser au chef du Chantier du Chemin de Fer, ou envoyer les commandes à

M. ARSÈNE COLLET

CHANTIER DU CHEMIN DE FER

AVENUE DES MARCHANDISES

(Près la Gare des Marchandises)